



SENEGAL

Afrique de l'Ouest/Centrale

Cartographie des Zones à Risque ou de Départs de la Migration Irrégulière suivie d'une Evaluation du Système Juridique au Sénégal en vue de Lutter Contre le Trafic des Migrants

Janvier 2016

Avril 2017

Entité Requérante

Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (MAESE) - Direction Générale des Sénégalais de l'Extérieur (DGSE)

Contexte

A la fin de la première décennie de l'an 2000, les départs en pirogues de Sénégalais en direction de l'Europe ont connu une forte médiatisation. Malgré la mise en place de nombreux projets et initiatives de sensibilisation au sujet des dangers liés à la migration irrégulière, les départs vers l'Europe continuent toujours à travers les routes migratoires terrestres. Ces vagues de départs soulèvent trois problématiques: celle d'un manque de perspectives ou d'opportunités, du retour et enfin de la réintégration

socio-économique. Aujourd'hui encore, les besoins d'information en la matière sont importants en vue de transmettre de messages crédibles aux populations cibles. Le Bureau d'Accueil, d'Orientation et de Suivi des Sénégalais de l'Extérieur (BAOS) est créé pour répondre aux besoins d'accès à l'information, de suivi et de capacitation de tous les acteurs du territoire (non seulement les ONG et des organisations locales, mais aussi les migrants eux-mêmes et leurs familles).

En partenariat avec le Programme de Développement Local (PNDL), la DGSE cherche à faire intégrer la dynamique migratoire au niveau de tous les processus de planification local. Partant des constats du terrain, nous construisons une nouvelle gouvernance de la problématique migratoire qui cherche à cerner sa complexité, et fait appel à des actions territorialisées, avec un ensemble de protagonistes, chacun concerné par la démarche.

Objectif

L'objectif de cette requête est de développer une cartographie des zones à risque ou de départs de la migration irrégulière afin de permettre une meilleure intervention des bureaux BAOS et des différents partenaires.

Activités

Production d'une cartographie détaillée des zones qui ont été identifiées comme à risque ou de départs de la migration irrégulière. Cette cartographie sera basée sur la collecte des données et information sur les migrants en provenance desdites zones aussi bien que sur les données spatiales des différentes zones concernées.

Résultats envisagés

Une cartographie des zones à risque ou de départs de la migration irrégulière permettant d'identifier les communes ou villages concernés par ce phénomène. Qui plus est, cette cartographie facilitera la collecte de données statistiques sur les migrants ainsi que les coordonnées géographiques des zones identifiées ;

En disposant d'informations fiables, la DGSE pourra mieux agir de manière conséquente dans les communautés de base afin de freiner l'émigration irrégulière et de fixer les jeunes dans leurs terroirs. La DGSE, pourra aussi mettre en place des dispositifs adéquats d'accompagnement et de réintégration socioéconomiques susceptibles de convaincre les migrants de retour et leur famille, des possibilités et conditions d'accomplissement et de réalisation de leurs projets respectifs, en restant chez soi.